

Ile-de-France : quand les cours d'eau retrouvent leur lit naturel

S.B. avec F.L., N.G. et A.V., Le Parisien, 16-11-2019, <http://www.leparisien.fr/yvelines-78/ile-de-france-rendre-aux-cours-d-eau-leur-lit-naturel-pour-limiter-les-risques-d-inondation-16-11-2019-8194830.php>

Le procédé de renaturation permet de limiter les risques d'inondation. Dans les Yvelines, l'Yvette vient de retrouver son cours originel au niveau de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, marquée par les crues de ces dernières années. D'autres initiatives similaires sont mises en place dans la région.



Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Des méandres ont été recréés de façon à diminuer le débit de l'Yvette, jusque-là canalisée. Les berges seront reconquises par la nature au printemps. LP/Sébastien Birden

Le 16 novembre 2019 à 19h06, modifié le 16 novembre 2019 à 19h54

L'Yvette a repris ses droits. A Saint-Rémy-lès-Chevreuse, la rivière vient tout juste de retrouver son lit naturel au plus bas de la vallée après six mois d'un chantier qualifié « d'exceptionnel » en milieu urbain.

Mené par le parc naturel régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse, ce projet de renaturation du cours d'eau qui prend sa source dans les Yvelines puis traverse l'Essonne pour se jeter dans l'Orge, vise à la fois à favoriser la biodiversité et à limiter les inondations, dont le village avait été victime [l'an passé et à plus forte raison encore en 2016](#).

Développer la faune et la flore

Il aura fallu plus de sept ans pour voir le dossier aboutir, entre les différentes phases d'étude, de réglementation et l'élaboration du dossier de financement. Sept années pour remettre dans le droit chemin cette rivière dénaturée par l'homme depuis le Moyen Âge, notamment pour alimenter les roues des moulins. « L'Yvette était entièrement canalisée avec un tracé rectiligne sans aucune zone d'expansion de crues, explique Jacques Bonnisseau, le directeur du PNR. De plus, un seuil accélérât le débit ».

Le mot : renaturation

Le procédé est en plein boom. La renaturation des cours d'eau consiste à leur redonner un aspect proche de leur état naturel afin de retrouver une faune et une flore diversifiées. Le processus concerne à la fois les berges et le lit de la rivière. Ces cours d'eau avaient généralement été modifiés par l'activité humaine avec la construction de berges artificielles, de barrages ou l'extraction de matériaux. Des actions qui, au fil du temps, tendent à dégrader la qualité de l'eau et produisent un certain nombre de dysfonctionnements en termes de biodiversité, voire aggravent les risques d'inondation en milieu périurbain.

Un débit désormais ralenti par les méandres dessinés aux points les plus bas, élargis au niveau des zones d'habitation et resserrés en deux endroits pour permettre le débordement sur des parcelles de la réserve naturelle. Et non plus dans les rues du centre-ville. Les berges, aujourd'hui à nu, verront au printemps la nature reprendre possession des lieux.

La renaturation doit en effet permettre l'installation d'une flore typique des zones humides, le développement de certaines espèces animales, mais également la circulation des sédiments et des poissons.



L'ancien lit de l'Yvette est désormais à sec.

Il a été remblayé par la terre enlevée plus bas pour creuser le nouveau lit. LP/Sébastien Birden

« Si la nature a voulu que la rivière soit comme cela au départ, c'est qu'il y a une bonne raison ! »

La ville a toutefois dû user de son pouvoir de persuasion auprès des habitants, qui bien que « traumatisés par les inondations de 2016 et de 2018 » comme l'explique le maire SE Dominique Bavoil, « ne voyaient pas forcément l'intérêt de ce projet ».

« On n'a pas compris tout de suite où ils voulaient en venir, confirme un commerçant situé près de l'église. Mais il était visiblement temps de s'occuper de l'Yvette ». Dominique, un passant, estime quant à lui que « si la nature a voulu que la rivière soit comme cela au départ, c'est qu'il y a une bonne raison ! ». Certains restent toutefois sceptiques, à l'image de Denis, qui se promène « chaque jour » sur les berges, et craint, en se montrant la taille, d'avoir une nouvelle fois « de l'eau jusque-là » cet hiver. Et le promeneur de conclure : « De toute façon, on ne peut rien faire contre l'eau ».

« Ce qui est vrai dans un sens, rétorque-t-on du côté du PNR. L'Yvette est aujourd'hui calibrée pour une crue centennale. Au-delà, oui, il y aura toujours des inondations. Mais on a clairement limité le risque ». Et l'hiver qui se profile devrait selon lui servir « de révélateur ».

Cette renaturation de l'Yvette n'est ni la première opération du genre, ni surtout la dernière. « On a du travail pour les vingt années à venir », commente ainsi Nathalie Evain-Bousquet, directrice l'agence Eau-Seine-Normandie, le principal acteur financier en évoquant « une dizaine de dossiers » en cours ou à l'étude.

A Juvisy-sur-Orge, un projet prévoit de faire sortir l'Orge de son souterrain dans le courant de l'année 2020

Comme celui du [ru de Gally](#), lancé en mai. Près de 2,6 km de berges ont déjà été réaménagées. Auparavant, contraint par des berges trop hautes, ce cours d'eau long de 22 km, ancien déversoir des eaux usées du château de Versailles, filait tout droit et débordait hors des champs, dans les zones habitées. « On a cassé l'ancien canal, qui filait en ligne droite, pour recréer des méandres, explique Yasmine Merleau, l'ingénieur des milieux aquatiques qui pilote le projet. Le cours d'eau a retrouvé son lit, en fond de vallée, et on a créé des berges en pente douce. En cas de montée des eaux, le ru de Gally submergera des zones déjà identifiées, dans des zones cultivables. » Une seconde phase doit être lancée dans les prochains mois.

En Essonne, [une portion de la Bièvre a été renaturée l'été dernier](#) sur une longueur de 700 m comprise entre Bièvres et Igny. A Juvisy-sur-Orge, un projet prévoit de faire sortir l'Orge de son souterrain dans le courant de l'année 2020. L'idée : redonner un aspect « nature » au centre-ville très urbanisé. Mais aussi lutter contre le ruissellement sur le bitume en cas de fortes pluies et réduire ainsi les risques d'inondation.

La secrétaire d'Etat Emmanuelle Wargon dans le Val-de-Marne ce lundi

En Seine-et-Marne, le Syndicat mixte des bassins-versants de la rivière École, du ru de la Mare-aux-Évées et de leurs affluents (Semea), a commencé des travaux pour rendre aux cours d'eau du secteur leur lit originel. Depuis début septembre, les plans d'eau du parc de Pringy sont remodelés afin de permettre aux eaux de pluie de s'y répandre. A Saint-Germain-sur-Ecole, la rivière, en aval de l'A6, devrait également retrouver ses méandres, modifiés lors de la construction de l'ouvrage routier. [Pour préserver au maximum le hameau du Moulignon](#) à Saint-Fargeau, le Semea étudie la possibilité d'ouvrir au grand air le ru du même nom, actuellement emprisonné dans une buse.

A noter enfin qu'Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique, se déplacera ce lundi à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) pour signer la convention de financement de l'opération de renaturation des berges de l'Yerres actée suite à [la visite du Président de la République, Emmanuel Macron](#), le 14 février 2018. Un plan de financement de 20 M€ a été validé par l'état pour permettre l'aménagement de 4,5 ha sur les dix les plus exposés aux crues.

Dans le Val d'Oise, le Croult et le Petit Rosne ont retrouvé l'air libre



Gonesse, juin 2019. Des riverains ont pu découvrir les aménagements en bordure du Croult à Gonesse lors de son inauguration en juin dernier. LP/Thibault Chaffotte

Ces dernières années, [plusieurs projets pour faire revivre des rus](#) à ciel ouvert ont déjà été menés à bien dans le Val-d'Oise. Une mission confiée au syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique (Siah). Ainsi à Sarcelles, le Petit-Rosne, qui traverse la ville en partie sous terre, a retrouvé son lit naturel et la lumière du jour sur 160 m environ dans le vieux village dès 2014. Des travaux programmés à l'image de ceux déjà réalisés en 2003, en amont de la vieille ville.

Priorité première alors pour le Siah, améliorer la sécurité des habitants du village, encore traumatisés par les inondations de 1992 où une partie du quartier s'était retrouvée sous plus d'un mètre et demi d'eau. Même préoccupation pour la réouverture, cette fois du Croult, menée plus récemment [à Gonesse dans le quartier pavillonnaire du Vignois](#) également touché par des inondations. En 2018, le Croult a donc quitté son canal de béton pour retrouver son ancien lit naturel.

Des projets à Sarcelles, Goussainville, Arnouville et en forêt de Montmorency

En complément, une zone d'expansion de 12 ha, devenu lieu de promenades, a été aménagée pour contenir la montée des eaux. Mais d'autres renaturations devraient voir le jour dans les années à venir. « Il existe aujourd'hui une dizaine de projets à des degrés d'avancement différents », précise Eric Chanal, directeur du Siah.

Parmi eux, une nouvelle réouverture possible du Petit-Rosne à Sarcelles dans le parc du Cèdre bleu, à Goussainville, à Arnouville ou encore en forêt de Montmorency, non loin de Saint-Brice-sous-forêt. « Nous ne sommes désormais plus dans la seule prévention des inondations qui était souvent le facteur déclencheur. Aujourd'hui, on peut aussi engager ce type de projet au vu de leurs apports sur la biodiversité, la continuité des corridors écologiques... et plus largement sur le cadre de vie. Nombre d'élus sont demandeurs », poursuit le responsable.